

FOCH 2208
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2208 RUE MARECHAL FOCH, 42153 RIORGES
823 605 118 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 2.659,93 euros en totalité au compte « *autres réserves* ».

Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Date de clôture de l'exercice social	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
31 décembre 2021	0 €	35 000 €
31 décembre 2022	0 €	27 000 €
31 décembre 2023	0 €	0 €

Certifié conforme
Le président
Monsieur Jean-Christophe JEUDI



FOCH 2208

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 2208 RUE MARECHAL FOCH, 42153 RIORGES

823 605 118 RCS ROANNE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

**Pour copie certifiée conforme
Le président
Monsieur Jean-Christophe JEUDI**



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Société FOCH 2208										Néant										*																													
Adresse de l'entreprise										2208 RUE MARECHAL FOCH										42153 RIORGES																																							
Numéro SIRET *										8 2 3 6 0 5 1 1 8 0 0 0 1 2										Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 2										Durée de l'exercice précédent *										1 2									
																				Exercice N clos le										3 1 1 2 2 0 2 4										Exercice N-1 clos le										3 1 1 2 2 0 2 3									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																						
		Autres *	014		016																																																						
	Immobiliisations corporelles *		028	4 544	030	2 741											1 803	3 120																																									
	Immobiliisations financières * (1)		040	16 791	042													16 791	16 791																																								
	Total I (5)		044	21 335	048	2 741												18 594	19 911																																								
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																						
	Marchandises *		060		062																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	7 200	070													7 200	37 863																																								
		Autres * (3)	072	262 462	074													262 462	117 373																																								
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																						
	Disponibilités		084	2 096	086													2 096	14 210																																								
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																						
	Total II		096	271 758	098													271 758	169 446																																								
	Total général (I+II)		110	293 092	112	2 741												290 351	189 357																																								
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120															1 000	1 000																																								
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126															100	100																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131															40 257	4 431																																								
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136															2 660	35 826																																								
	Subventions d'investissement		137																																																								
	Provisions réglementées		140															2 716	2 716																																								
	Total I		142															46 733	44 073																																								
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154																																																								
	Emprunts et dettes assimilées		156															9	15																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés		166															8 181	36 271																																								
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169															1 200																																									
	Comptes courants d'associés		173															152 757	143																																								
	Autres dettes		175															81 472	108 854																																								
	Produits constatés d'avance		174																																																								
	Total III		176															243 618	145 283																																								
	Total général (I + II + III)		180															290 351	189 357																																								
RENOUVELLEMENT	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182											(421)																																									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	261 440		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société FOCH 2208

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2024 Exercice N-1 clos le 31 12 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le 31 12 2024				Exercice N-1 clos le 31 12 2023			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Ventes de marchandises *			209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
	services *		217		218	(1 200)		31 147
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
Production immobilisée *					224			
Subventions d'exploitation reçues					226			
Autres produits					230	1		0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	(1 199)		31 147
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	(4 944)		(31 200)
Variation de stock (marchandises) *					236			40 800
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	8 133		9 863
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 367	244	367		22
Rémunérations du personnel *					250			4 872
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			9 053
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)			255	254	896		759
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259	262	0		3 252
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	4 453		37 422
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(5 653)		(6 275)
Produits financiers				(III)	280	19 489		43 383
Produits exceptionnels				(IV)	290			1 000
Charges financières				(V)	294	11 176		764
Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))			347 348	300			1 519
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	2 660		35 826
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 660	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	1		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Divers* ZFA NG (44 quinquies C)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
				Zone de développement prioritaire (44 sexies decies)	993			
				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies C)	138			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
				Créance due au report en arrière du déficit	346			
				Zone de développement prioritaire (44 sexies decies)	993			
				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexies decies)	992			
								11 794
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	9 133
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 44.8.866 imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	9 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 290 351.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 200.00- Euros et dégageant un bénéfice de 2 659.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		100		100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 913
Total	2 921

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	
- FNP HONOR FAYOLLE 2024	1 669
- FNP AGO 12/2024	180
- FNP FRAIS GREFFE AGO 12/2024	64
- FNP ASSURANCE 2024	1 000
INTERETS COURUS A PAYER	
- FRAIS BANCAIRES 12/2024	9
Total	2 921

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)